

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE

Séance du 27 mai 2013

CP 13/05-38

L'an deux mille treize, le 27 mai à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Quorum à l'ouverture de la réunion (présents ou ayant donné procuration de vote) : MM. Baylet, Empociello, Cambon, Massip, Astoul, Albert, Gonzalez, Descazeaux, Roger, Roset, Hébral, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac.

CREDITS D'ACTION ECONOMIQUE

Pour favoriser les actions collectives mises en œuvre, promouvoir les savoir - faire locaux et soutenir les actions économiques communes engagées sur le territoire, le Conseil Général a mis en place un dispositif d'aides simple et sélectif à l'attention des acteurs économiques.

Il s'agit de :

- soutenir l'organisation et la promotion des filières de production et de transformation qui se créent ou se développent dans le département,
- faciliter et promouvoir la création d'entreprises ainsi que leurs transmissions,
- répondre à des besoins spécifiques émis par les entreprises appartenant à un secteur d'activité identique.

Les bénéficiaires sont les partenaires du Conseil Général (Chambres Consulaires, Associations, Collectivités Locales, Groupements Professionnels...) qui mettent en œuvre des actions dans les domaines mentionnés ci-dessus.

L'aide du département prend la forme de subvention attribuée au cas par cas, en fonction de l'intérêt stratégique et économique de l'opération pour le territoire départemental, mais aussi de la contribution de chaque partenaire participant à l'opération.

En application de ces dispositions le comité technique « Avenir Entreprise » s'est réuni le 11 avril 2013 en vue d'examiner les dossiers de demande de subvention présentés ci-après.

1 - GROUPEMENT DES ARTISANS ET COMMERCANTS CAYLUSIEN (GA2C)

**Organisation du « 19ème Marché des Potiers » le 15 Août 2012 à Caylus,
(ECO 01381/MIEX)**

► LES RAISONS

Depuis 1993, le groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens organise le 15 août de chaque année, « le marché des potiers » dans les rues du village.

C'est donc la 19ème édition de cette manifestation qui s'est déroulée le 15 août 2012.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Cette manifestation a été un succès, couronné par une fréquentation de près de 10 000 visiteurs venus à Caylus découvrir les œuvres originales de 53 potiers.

Parmi eux, un stand de solidarité (que les potiers eux-mêmes ont choisi d'aider) pour préparer la relève et favoriser la transmission des savoirs-faire, où quatre jeunes potiers étaient invités à faire leurs premières armes.

De plus, le GA2C a proposé, comme chaque année, un programme d'exposition en parallèle du marché. Les œuvres de l'artiste-peintre Colin Castell dans la salle du Conseil Municipal et dans l'église, et les photos d'Annick Gaudefroy à l'ancien cabinet médical de Caylus ont rencontré un vif intérêt auprès de nombreux visiteurs.

Le Conseil Général est partenaire de cette opération et c'est au titre de la manifestation du 15 août 2012, que le Groupement des Artisans et Commerçants Caylusiens sollicite une subvention auprès du Département.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération s'élève à **14 500 €** décomposé comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Communication	9 100 €
Animations marché et frais logistiques	1 700 €
Imprimerie	3 700 €
TOTAL	14 500 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement a été établi comme suit :

Autofinancement GA2C	6 675 €
Subvention commune de Caylus	4 000 €
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	3 825 €
TOTAL	14 500 €

► AVIS DU SERVICE INSTRUCTEUR

Après examen de la demande, **le comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 11 avril 2013, considérant:

* le réel succès de cette manifestation depuis 2007,

*l'attractivité générée par cette dernière qui augmente considérablement la fréquentation du village touristique de Caylus,

propose d'accorder à **l'Association des Commerçants et Artisans Caylusiens**, une subvention d'un montant de **3 825 €** pour l'organisation du **Marché des potiers** le 15 août 2012 à Caylus.

2 - CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE TARN ET GARONNE

Salons des véhicules d'occasion 2013 à Montauban, (ECO 01402/ MIEX)

► LES RAISONS

La FNA 82 (Fédération Nationale Automobile) organise depuis plusieurs années, un salon de l'automobile d'occasion qui se déroule en deux temps au printemps et à l'automne 2013, à Montauban.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Ce salon consiste à rassembler les professionnels de l'automobile autour d'une manifestation d'envergure afin de montrer leurs produits et de se faire connaître auprès du plus grand nombre.

Ce salon se déroule au cours Foucault à Montauban. Il mobilise, sur un espace d'exposition de véhicules d'occasion, plus de 400 véhicules et une vingtaine d'entreprises participantes.

Ce salon remporte un succès grandissant auprès de la clientèle, grâce à une importante campagne de communication menée auprès des principaux médias du Tarn-et-Garonne (radios, presse, annonces...).

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût global de cette opération s'élève à **23 300 €** pour les deux salons printemps et automne et se décompose comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Communication	14 800 €
Droit d'accès du Cours Foucault	900 €
Frais de gardiennage	4 000 €
Location de chapiteau	2 000 €
Fête et réception	1 600 €
TOTAL	23 300 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement a été établi comme suit :

Autofinancement	9 300 €
Participation des exposants	8 000 €
Mairie de Montauban	1 000 €
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	5 000 €
TOTAL	23 300 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, **le comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 11 avril 2013, considérant:

* qu'il s'agit d'une manifestation de promotion de l'industrie automobile destinée à favoriser les échanges de véhicules neuf et d'occasion,

* que cette manifestation est portée par le syndicat national de l'automobile au plan départemental,

propose d'accorder à la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne**, une subvention d'un montant de **5 000 €** pour l'organisation des **salons des véhicules d'occasion 2013**.

3 - ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DES DEUX RIVES

Exposition des Deux Rives les 5, 6 et 7 avril 2013, (ECO01398/MIEX)

► LES RAISONS

Dans la continuité de sa mission de "promotion du commerce et de l'artisanat", l'association des Artisans Commerçants des Deux rives, organise « l'Expo des Deux Rives » qui est devenu le plus important événementiel économique du territoire de la communauté de Communes.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Pour cette **12ème édition** les dates retenues étaient les 5, 6 et 7 avril 2013 avec pour fil conducteur **le thème du mot "HEUREUX"** décliné sous différentes formes : dans sa maison, ses vêtements, sa voiture, son jardin, sa ville ...

Le Conseil Général est traditionnellement partenaire de cette manifestation dont le retentissement est important pour l'ensemble de l'ouest du département et bien au-delà de la zone d'influence de la Communauté de Communes des Deux Rives.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de ce salon est estimé, pour les 3 jours, à **76 000 €** et se décompose comme suit:

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € TTC
Communication presse, réseau 4x3	20 000 €
Imprimerie et graphisme communication	2 500 €
Radio	1 500 €
Animation	18 500 €
Location de chapiteau, moquette...	26 000 €
Gardiennage	4 000 €
Secrétariat	1 000 €
Assurance	500 €
Divers	2 000 €
TOTAL	76 000 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement prévisionnel s'établit ainsi qu'il suit :

Location de Stand	21 500,00 €
Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées	1 500,00 €
Communauté de Communes des Deux Rives	30 000,00 €
Commune de Valence d'Agen	12 000,00 €
Conseil Régional	8 000,00 €
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	3 000,00 €
TOTAL	76 000,00 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 avril 2013, considérant:

* le réel succès de cette manifestation auprès du public qui se traduit par une augmentation significative du nombre de visiteurs,

* l'intérêt de cette animation dans le domaine commercial et artisanal du territoire,

propose d'accorder à l'**Association des Commerçants et Artisans des Deux Rives** une subvention d'un montant de **3 000 €** pour l'organisation de l'**Exposition des Deux Rives 2013**.

4 - SYNDICAT DES COMMERÇANTS NON SEDENTAIRES DU TARN ET GARONNE

Congrès National des Commerçants des Marchés de France du 25 au 27 février 2013 à Montauban, (ECO 01269/MIEX)

► LES RAISONS

Le Syndicat des Commerçants Non Sédentaires du Tarn et Garonne ont été chargé d'organiser le Congrès National 2013 de leur corporation.

Ainsi, Montauban a accueilli pour la première fois, du 24 au 27 février 2013, quelques 200 congressistes réunis pour le 92ème Congrès annuel de la Fédération Nationale des Commerçants des Marchés de France.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Véritable challenge pour l'équipe départementale de ce syndicat, ces derniers ont sollicités l'aide et le soutien de leurs partenaires naturels, à savoir:

* la Chambre de Commerce et d'Industrie de Tarn et Garonne qui a délégué des agents pour un appui technique et administratif,

* la ville de Montauban, qui a mis à disposition des congressistes l'espace Eurythmie et la signalisation urbaine,

* le Conseil Général de Tarn et Garonne qui a proposé un partenariat au titre du financement de la soirée d'animation des congressistes au Domaine de Montels à Albias.

Le Congrès s'est ouvert à Eurythmie, pour 3 jours, le 25 février 2013 en présence de Madame Sylvia PINEL, Ministre de l'Artisanat, du commerce et du Tourisme.

Cette manifestation s'est avérée porteuse en termes de retombées économiques et d'images pour Montauban et le Tarn et Garonne.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération s'élève à **66 100 €** décomposé comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Location de matériel bureautique	3 000 €
Location salle Eurythmie et signalisation urbaine	21 000 €
Communication et impression plaquette	8 000 €
Prestations logistiques (cocktails, soirée congressistes..)	21 500 €
Divers (transports, accueil, animations....)	6 600 €
Coordination technique CCI/ 10 jours	6 000 €
TOTAL	66 100 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit comme suit :

Fédération Nationale et Syndicat du 82	8 100 €
Congressistes	13 000 €
Annonceurs plaquette	12 000 €
Mairie de Montauban (mise à disposition d'Eurythmie)	21 000 €
Participation CCI	6 000 €
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	6 000 €
TOTAL	66 100 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le **comité technique « Avenir Entreprise »**, dans sa séance du 11 avril 2013, considérant que le Syndicat des Commerçants Non Sédentaires du Tarn et Garonne sollicite, à titre exceptionnel, une aide départementale, propose d'accorder au **Syndicat des Commerçants Non Sédentaires du Tarn et Garonne** une aide exceptionnelle d'un montant de **6 000 €** pour l'organisation de son **Congrès National des Commerçants des Marchés de France** du 25 au 27 février 2013 à Montauban.

5 - ASSOCIATION GRAZIE VENEZIA

Journée Nationale des Métiers d'Art 2013 « Les Métiers d'Art se mettent en scène », (ECO 01410/MIEX)

► LES RAISONS

La mission essentielle de l'association "Grazie Venezia" est de promouvoir la culture, l'art, l'artisanat et le savoir-faire de l'artisan français ayant pour thème «Venise ». Depuis 2004, les expositions et salons sont organisés par Grazie Venezia dans le cadre des "Journées Nationales des Métiers d'Art", à l'exception de 2012, année où la Chambre de Métiers de Tarn et Garonne a été chargée au niveau régional, d'organiser les Journées Européennes des métiers d'Art qui se sont déroulées à Moissac.

Je vous rappelle que le Conseil Général a soutenu financièrement cette opération en 2012.

► DESCRIPTION DU PROGRAMME

Le Salon 2013, s'est déroulé les 5, 6 et 7 avril au Château de Pompignan (les éditions précédentes avaient eu lieu à Montauban).

Quatre départements (Cantal, Lot, Haute-Garonne et Tarn-et-Garonne) regroupant une quarantaine de professionnels se sont ainsi retrouvés soit sur un stand collectif, soit en stands individuels.

Cette année le thème « les Métiers d'Art se mettent en scène » a été l'occasion de mettre en lumière les métiers liés à l'art du spectacle (décorateur de théâtre, peintre en décor, costumier, perruquier-posticheur...).

Ces artisans ont animé des démonstrations de savoir-faire en stands individuels ou collectifs.

La délocalisation de ce salon à Pompignan en 2011, grâce à une importante communication, s'est traduite par une forte fréquentation du public (2 500 visiteurs sur 3 jours en 2011) qui ont pu apprécier les expositions et démonstrations des savoir-faire tandis que les artisans ont pu communiquer leur passion du métier.

► COÛT DE L'OPÉRATION

Le coût de cette opération s'élève à **4 887 €** décomposé comme suit :

OBJET DES DEPENSES	MONTANT EN € HT
Frais d'imprimerie	2 166 €
communication presse	180 €
Communication radio	448 €
Location salle	500 €
Vernissage	700 €
Frais divers(assurance, moquette...)	893 €
TOTAL	4 887 €

► PLAN DE FINANCEMENT

Le plan de financement s'établit comme suit :

adhésion	250 €
Autofinancement	3 137 €
Subvention du Conseil Général (sollicitée)	1 500 €
TOTAL	4 887 €

► AVIS DU COMITÉ « AVENIR ENTREPRISE »

Après examen de la demande, le comité technique « Avenir Entreprise », dans sa séance du 11 avril 2013, considérant l'excellence de cette manifestation qui oeuvre à la promotion d'artisans d'Art locaux, propose d'accorder à l'association « **GRAZIE VENEZIA** » une subvention d'un montant de **1 500 €** pour l'organisation de la **Journée Nationale des Métiers d'Art 2013 « Les Métiers d'Art se mettent en scène »** du 5 au 7 avril 2013 à Pompignan.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi des subventions sollicitées.

Je vous précise que ces subventions seraient prélevées sur les crédits inscrits à cet effet au budget départemental de l'exercice en cours sur l'article 657415, sous-fonction 91.

Autorisation d'engagement 2013	45 000 €
Engagé à la commission permanente de ce jour	19 325 €
Disponible	25 675 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du comité technique « Avenir Entreprise » réuni le 11 avril 2013,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde les subventions départementales suivantes d'un montant global de 19 325 € :
 - 3 825 € au Groupement des Artisans et Commerçants de Caylus pour l'organisation du Marché des Potiers le 15 août 2012 à Caylus,
 - 5 000 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Tarn-et-Garonne pour l'organisation du Salon des Véhicules d'Occasion 2013 à Montauban,
 - 3 000 € à l'Association des Artisans et Commerçants des Deux Rives, pour l'organisation de l'Exposition des Deux Rives 2013,
 - 6 000 € au Syndicat des Commerçants Non Sédentaires du Tarn-et-Garonne pour l'organisation de leur Congrès National des Commerçants des Marchés de France du 25 au 27 février 2013 à Montauban,
 - 1 500 € à l'Association Grazie Venezia, pour l'organisation de la Journée Nationale des Métiers d'Art du 5 au 7 avril 2013 à Pompignan.
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657415, sous-fonction 91 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,